Mis en ligne le 5 mars 2024,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Général des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240304-4-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-03-2024
Publication le : 04-03-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 29 février 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 22

Date de convocation : 23 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Julie LADRET et Orlane FANGET.

Absents :

Monsieur Sébastien MAGNIER donnant pouvoir à Monsieur Brahim SAADI, Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Clotilde BERTHIER donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Madame Stéphanie BESSET donnant pouvoir à Madame Anne DROGO, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER, Monsieur Yann GUELY donnant pouvoir à Monsieur René MARTIN et Monsieur Xavier HEDOU donnant pouvoir à Monsieur Frank PRESUMEY.

Monsieur René MARTIN est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-9.1-026

Validation des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité et télécommunication place Docteur Valois dans le cadre de l'opération « Requalification urbaine et paysagère de la place Docteur Valois, de la rue Général de Gaulle et des rues adjacentes » - Tranche 1

Monsieur l'Adjoint en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement durable du territoire indique au Conseil que dans le cadre de l'opération « Requalification urbaine et paysagère de la place Docteur Valois, de l'avenue Pierre Bérégovoy et des rues adjacentes / tranche 1 », il convient de valider les travaux suivants en lien avec TE38 (Territoire d'Energie Isère) concernant la Place Docteur Valois :

Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité :

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Prix de revient TTC de l'opération : 68 576 €
- Montant total de financement externe : 45 499 €
- Participation aux frais de maitrise d'ouvrage de TE38 : 1 306 €
- Contribution aux investissements : 21 770 €

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240304-4-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-03-2024
Publication le : 04-03-2024

Travaux sur réseau de télécommunication :

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec l'opérateur ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Prix de revient TTC de l'opération : 14 137 €
- Montant total de financement externe : 300 €
- Participation aux frais de maitrise d'ouvrage de TE38 : 673 €
- Contribution aux investissements : 13 164 €

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre de l'opération,

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Prend acte** des avant-projets et des plans de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- **Prend acte** des appels à contributions aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 et de l'obligation d'engager les montant des contributions aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la Commune ;
- **Prend acte** des avant-projets et des plans de financement des opérations (en TTC) comme suit :
 ° Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité :
 Prix de revient prévisionnel : 68 576 €
 Financements externes : 45 499 €
 Participation prévisionnelle : 23 076 € (frais TE38 et contribution aux investissements)
 Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage : 1 306 €
 ° Travaux sur réseau de télécommunication :
 Prix de revient prévisionnel : 14 137 €
 Financements externes : 300 €
 Participation prévisionnelle : 13 837 € (frais TE38 et contribution aux investissements)
 Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage : 673 €
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 4 mars 2024
Le Maire

